

**43 %**  
personnes  
couvertes

**190 100**  
allocataires

**E**n Moselle, plus de 448 000 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **43 % de la population** totale du département. Sur le territoire, ce taux de couverture varie de **20 % à 51 %** selon les communautés de communes.

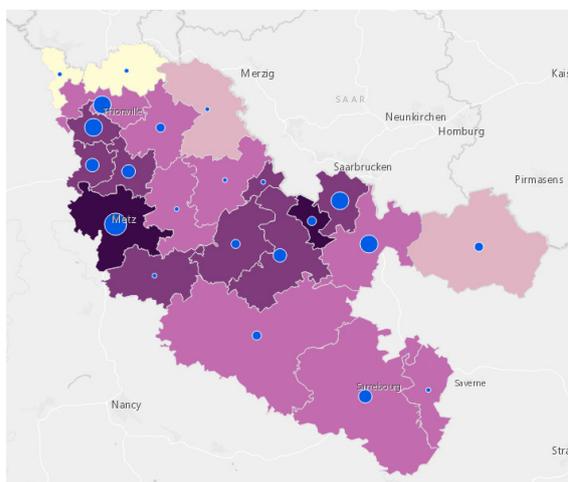
Par rapport à l'ensemble de la France, le département présente une **part légèrement moins importante d'allocataires avec enfants (48 % en Moselle, 49% au niveau national)**.

**7 000 étudiants** bénéficient d'une prestation versée par la Caf, soit **4 % de l'ensemble des allocataires** (6% pour la France métropolitaine).

Les aides de la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. **Pour 16 % des allocataires mosellans**, les ressources sont composées **uniquement des prestations** versées par la Caf (niveau identique à l'échelle nationale).

**63 200 allocataires vivent sous le seuil de bas revenus**, avec un niveau de vie inférieur à **1 105 € par unité de consommation**. Dans ces foyers précaires, vivent **60 600 enfants**.

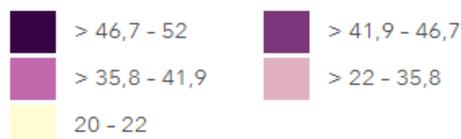
### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



#### Nombre d'allocataires Caf par EPCI



#### Parts des habitants couverts par la Caf



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017  
© IGN © Geofla 2.0.2017

#### POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



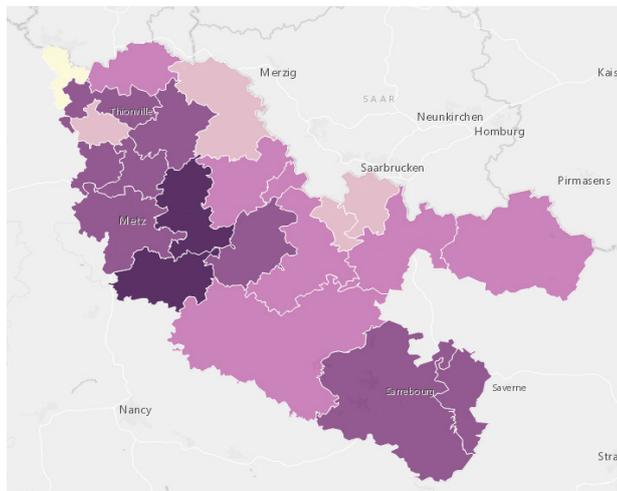
Zoom sur l'enquête  
de satisfaction  
allocataires

# Petite enfance

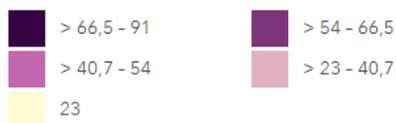
Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



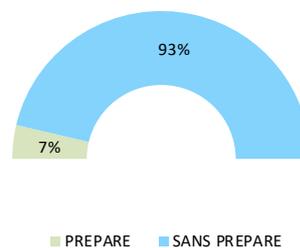
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofla 2.0.2017

En 2019, la Caf de la Moselle soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **16 700 places** sont disponibles pour les familles. Prépondérantes sur le département, **les assistantes maternelles** en proposent près de **11 400**, soit **68 % de l'ensemble** des places offertes (56 % au niveau national).

L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins de garde des **31 300 enfants de moins de 3 ans** qui vivent dans le département.

La Moselle dispose au total de près de **53,5 places d'accueil pour 100 jeunes enfants**.

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Les parents qui souhaitent interrompre ou réduire leur activité professionnelle pour élever leur jeune enfant peuvent bénéficier de la **prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)**. En Moselle, **1 900 enfants** sont concernés par cette aide.

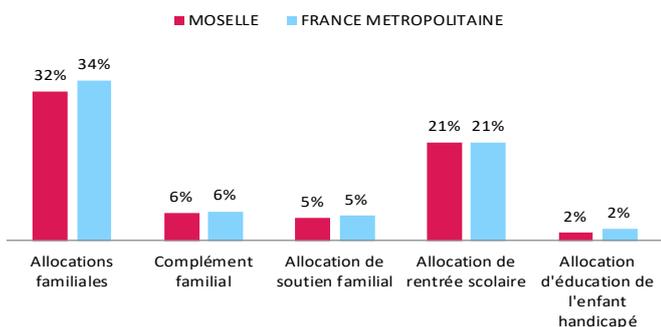
Source : Caf 2020

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



Source : Caf 2020

La Caf contribue aux charges de famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants.

> **32 % des allocataires** bénéficient des **allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et **6 % perçoivent le complément familial**,

> **21 %** reçoivent une aide visant à assumer le **coût de la rentrée scolaire** pour les enfants,

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

> **5 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un **enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents**,  
> **2 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un **enfant handicapé**.

## Les établissements et actions financés en 2020



Source : Caf 2020

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

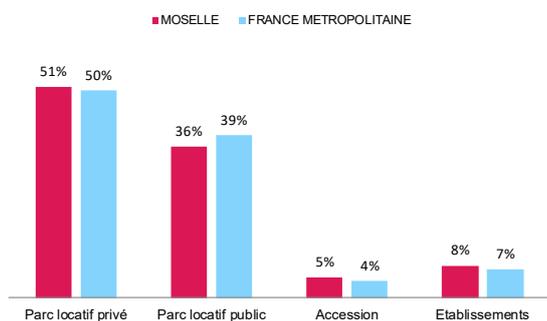
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

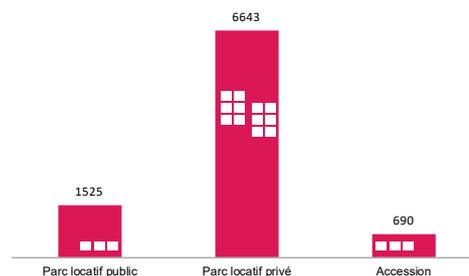


Source : Caf 2020

À la fin 2020, près de 90 000 foyers mosellans percevaient une aide au logement. Ces prestations couvrent au total 186 600 personnes, soit 18 % de la population totale du département.

Par comparaison avec l'ensemble de la France, le département présente une proportion un peu plus élevée de bénéficiaires résidant en établissement. A l'inverse, la part d'aides au logement versées aux locataires du parc public est moins importante dans le département.

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, plus de 8900 foyers consacrent au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer ou au remboursement du prêt bancaire en accession.

En location, le type de parc se révèle un facteur essentiel : le parc privé concentre ainsi plus de 8 allocataires sur 10 avec ce taux d'effort d'au moins 40 %.

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



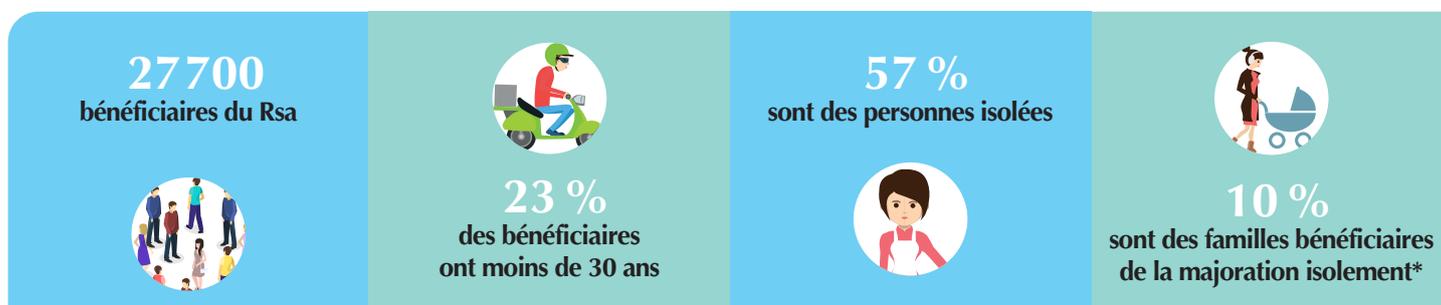
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par :

- > le versement du **revenu de solidarité active** (Rsa) à 27 700 foyers sur le territoire mosellan.
- > 60 300 allocataires bénéficiaires de la **prime d'activité** (Ppa), qui soutient le **pouvoir d'achat** des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 5 800 foyers.

> 20 500 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources modestes sont bénéficiaires de l'**allocation aux adultes handicapés** (Aah). 57 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

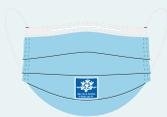
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



# CRISE SANITAIRE

## Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf de la Moselle

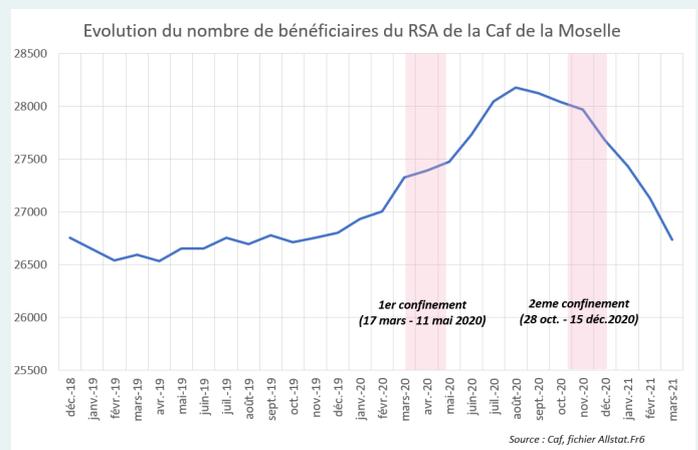
Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minima sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf de la Moselle souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



### LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du **Rsa** a **augmenté de 3,3%** entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre + 0,2% entre décembre 2018 et décembre 2019), **soit 900 bénéficiaires supplémentaires**. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en août 2020, avec près de **28 200 bénéficiaires**.

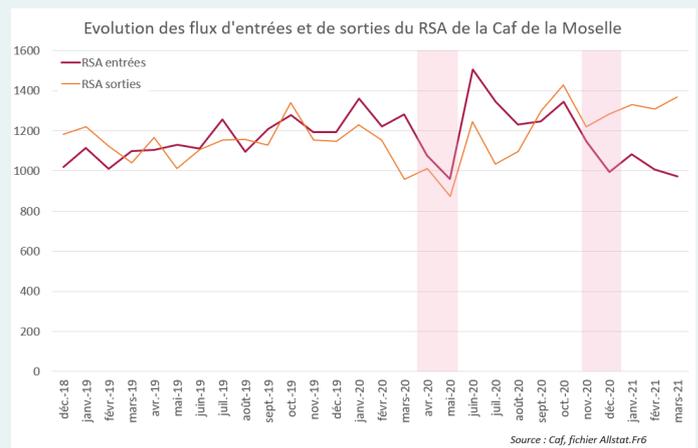
Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une **forte hausse des entrées** (+ 6,7% en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une évolution modeste des sorties (+ 0,7%) expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.



### LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation est présente dans toutes les classes d'âge. Elle s'avère toutefois proportionnellement **plus marquée pour les allocataires mosellans de 65 ans et plus** (+ 20%).

Au niveau des situations familiales, la hausse du nombre de bénéficiaires de la prestation concerne surtout les **personnes isolées** (+ 6%).



**En toute fin d'année 2020** : une tendance inversée se dessine avec une diminution du nombre de bénéficiaires du Rsa.